



Mesdames, Messieurs, chers habitants de BELLAC,

Un printemps de renouveau, écrivons-nous page 2 de ce bulletin , et nous en avons tous grand besoin!

En héritant de la COVID, voici deux ans nous découvrons aussi la difficile situation financière de notre commune qui nous a conduits à réaliser 740 000 € d'économie pendant les six premiers mois de la mandature.

Nous avons tous produit d'énormes efforts ...voire des sacrifices qui, en 2022, vont nous permettre de rembourser l'annuité de notre dette : 601 000 €.

Cet endettement excessif de Bellac conduit les banques à limiter les emprunts consentis à notre commune, mais aussi l'Etat à réduire le montant des subventions d'investissement . Cela va retarder certains projets, les retarder seulement ... nous tiendrons le cap !

Espérons que nos finances permettront à la commune de recruter, enfin, un directeur général des services, indispensable au bon fonctionnement de nos services communaux.

*Malgré cela, et c'est la force de notre cité, Bellac a su mettre en valeur ses atouts. Ce **Printemps fut un Printemps de renouveau** : vide-grenier, carnaval, journée dans les Côtes, journée des jardiniers, concert de l'harmonie, congrès des pompiers, chorale et orchestre à l'école ...*

Grand merci et félicitations aux associations et aux bénévoles.

L'été 2022 sera aussi un été du renouveau (*) !

Bel été 2022 à Bellac.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

Claude PEYRONNET

(*) Exposition d'émail « Bellac d'art et de feu », Musée Jean Giraudoux « La Digitale », Fête de la musique, Festival National de Bellac, National de Pétanque, Fête du 14 juillet, Festival de théâtre de rues, Vendredis de 5 à 7, Journée des enfants, Marché aux livres, etc ... voir la plaquette « Bel été à Bellac » .

LE PRINTEMPS 2022 : UN PRINTEMPS DE RENOUVEAU



LA JOURNÉE DES JARDINIERS

Ce 17 mai c'était portes ouvertes aux serres municipales, avec le concours du SYDED, de la FREDON, de REMPART, mais encore avec une randonnée botanique dans Bellac, avec l'installation des composteurs dans la ville...

LA JOURNÉE DANS LES CÔTES

Plus de 150 personnes (parmi lesquelles une centaine de pompiers réunis en congrès à Bellac) en randonnée dans les Côtes de Bellac. (cf page.6)

De belles surprises : l'aubade musicale du pique-nique avec Bellacor, le concert de jazz avec l'école de musique, l'initiation à la pêche avec l'APPMA.

Les autres activités sportives, le boomerang, le tir à l'arc, le cerf-volant furent perturbées par la forte chaleur de l'après-midi... mais la rencontre de VTT au Pont de la Pierre a rassemblé plus de soixante participants.

Une journée à renouveler.



LE CARNAVAL

organisé par la COUR DES MIRACLES avec l'aide de nombreuses associations, fut un plein succès ... Les Bellachonnes et Bellachons ont renoué avec une ancienne tradition et passé une formidable journée.



VIDE-GRENIER :

Plein succès pour le vide-grenier des Volants Anciens qui fut la première grande manifestation du Printemps 2022.



LA FÊTE FORAINE

a joué des prolongations ...
...15 jours au Printemps 2022.



LE CONCERT DE L'HARMONIE

Un concert vif, enlevé ... qui a ravi les spectateurs privés de concert depuis deux ans !



Ce PRINTEMPS 2022, ce fut aussi, entre autres, la Foire Ovine, la « déambulation » Petites Villes de Demain, le concert d'Aina, l'exposition « Aimons-nous vivants », la fête des voisins, le congrès des sapeurs-pompiers, de nombreuses rencontres sportives, la semaine des émancipations du théâtre, etc...



LE CONSEIL DES SAGES DE LA COMMUNE DE BELLAC

Il s'est réuni pour la première fois le 12 mai dernier sous la présidence du maire, Claude Peyronnet .

Il est un organe consultatif, force de réflexion et de propositions....

Après une rapide étude de la situation financière de la commune, les sages ont proposé de travailler entre autres : le problème des incivilités, de l'habitat insalubre et dégradé, de la propreté des rues, des transports dans la cité, de l'accueil des touristes, du comité des fêtes, etc ...

Composition :

Françoise BARBASH / Michel BRISSAUD / Madeleine CHABROUX / Louis CLAVÉ / Josiane DUFOUR/ Odile FONTANEL / Marc GERMANNAUD / Bernard GEHL / Andrée HÉLITAS/ Jean JINJAUD / Gilles MINARET / Nicole PEROT / Dominique PFENNIG / Michel PODAVINI / Jeanne-Marie PRINCIPAUD / Nicole SEGURA / Bernard SIMON .

SPORTS

Encore de nouveaux sports à Bellac :

Après l'escalade, le basket , le foot en salle, voici le **NET BALL**, un sport qui nous vient d'Angleterre. Proche du basket il est pratiqué par une cinquantaine de sportives de notre région . Entraînement les lundis 19h30/ 21 h - Gymnase des Rochettes

Le **HOCKEY SUR GAZON** nous vient aussi d'Angleterre. Démonstration, initiation le 18 juin, 9h30 / 11h30 au City Park de Jolibois.

N'oublions pas les autres sports , le **CS PÉTANQUE** organise son **NATIONAL de PÉTANQUE** les 1/2/3 juillet aux Rochettes le **CS TENNIS** son **49^{ème} Open International** du 9 au 24 juillet au stade Léo Lagrange, etc ...

Quant à la **PISCINE** , sauf incident de dernière minute, elle sera ouverte en juillet, août de **11h à 19h**, du mardi au dimanche.

8 séances d'initiation à « l'aisance aquatique » seront assurées en matinée.

Les « grands-mères » qui nous l'avaient demandé trouveront cette année une zone de repos pour les enfants.



COMMERCE

Nous annonçons , dans l'info de Bellac n° 7, l'ouverture de la Bouquinerie Bella-chonne, 7 rue Jean Jaurès Voici une première photo de la vitrine.

Un nouveau magasin vient d'ouvrir av. de la Libération consacré aux cavaliers et à la nourriture pour animaux.



Rappelons deux bien sympathiques manifestations dans la rue du Coq : la fête de la boucherie charcuterie Manahan pour célébrer ses 3 ans d'installation et l'ouverture du bar à vin et à bière Ô bellachon.

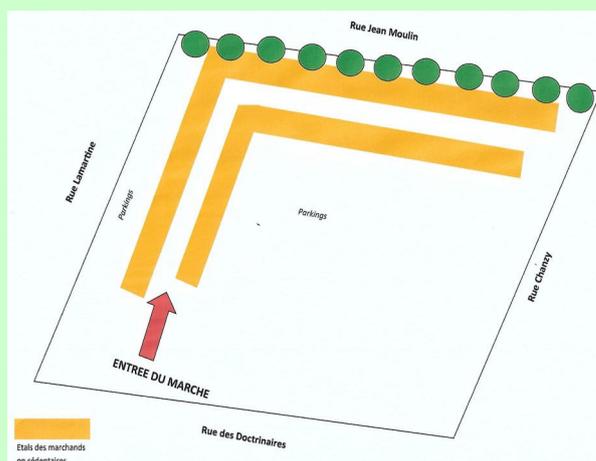


Restons un peu rue du Coq : la municipalité vient d'en assurer le fleurissement abandonné depuis des années. Mais il y aura bientôt, plus et mieux dans cette rue...

Il conviendra de réorganiser le stationnement des véhicules pour éviter l'anarchie actuelle, assurer des places de stationnement pour les personnes handicapées et les livraisons. Cela est prévu à la rentrée.

LE MARCHÉ S'AGRANDIT

Le règlement du marché après plusieurs mois de consultation a été arrêté. Pour faire face à l'afflux de demandes , la disposition est légèrement modifiée : voir le plan ci-dessous.



Le mot de la majorité

PISCINE, THEÂTRE, ECOLE DE MUSIQUE, CRECHE, MAISON DE SANTE, etc...

Ces équipements et ces services sont indispensables pour notre vie quotidienne. Ils devraient nous permettre de conserver notre population et d'attirer de nouveaux habitants. Sans eux BELLAC déclinerait. Nous devons donc les maintenir et les développer. Pour cela, nous sommes contraints de les gérer avec le plus grand sérieux.

Prenons l'exemple de la PISCINE.

L'an dernier nous ne l'avons pas ouverte pour des raisons financières. Nous avons décidé de l'ouvrir en 2022. Pour réduire le déficit (plus de 120 000 € lors de la dernière pleine saison) nous limitons l'ouverture à juillet et août, mais également l'amplitude de la semaine et de la journée. Cela nous permet de réduire les dépenses de fonctionnement et de personnel et donc de pouvoir ouvrir la piscine cet été.

De gros travaux de réparation :

Depuis des mois, les agents communaux réparent et réparent... le carrelage qu'il faut sans cesse recoller, renouveler, les disjoncteurs, l'armoire électrique qu'il a fallu changer, etc... on peut penser que la facture approchera les 40 000 €. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, le problème des vannes du grand bassin, n'est toujours pas réglé !

La piscine de Bellac est un bien lourd héritage !

Certains se souviennent que cette piscine, qui date de l'année 1964, fut rénovée en 1997, puis en 2002. Certains se souviennent aussi du fiasco de cette rénovation (qui chaque année conduit à de coûteuses réparations), des procès, de la fermeture de la piscine pendant 5 ans entre 2002 et 2008...

En 2022 le remboursement de l'emprunt de la piscine représente le 1/3 de l'annuité de la dette.

En effet, les bellachons continuent de rembourser les emprunts de 3,5 millions d'euros contractés voici 20 ans : 195 873 € à rembourser en 2022, cela représente le 1/3 de notre annuité de dette. Pour 2022, il conviendra d'ajouter ce remboursement d'emprunt aux frais de réparation et au déficit de fonctionnement. Si nous voulons que Bellac se maintienne et se développe, il nous faut assurer le bon fonctionnement de nos équipements et services. C'est ce que nous faisons en pratiquant une gestion sérieuse et économe.



En 1926, Louis JOUSSET, constructeur d'automobiles à BELLAC, aligna deux automobiles aux 24 heures du Mans.

Ce 18 juin, l'association des Volants Anciens (nationale et bellachonne) a apposé une plaque pour commémorer cet événement et célébrer ce constructeur.

Le mot de l'opposition

« Le diable se cache dans les détails »

Piscine

L'idée d'apprendre aux enfants à se familiariser avec le milieu aquatique est une bonne initiative ; nous l'avons mise en place chaque année. Aujourd'hui, conditionner cette action à une éventuelle subvention montre que la priorité de la majorité n'est pas « l'humain » mais « le financier », raison pour laquelle nous nous sommes abstenus. Ce souci d'économie n'apparaît pas toujours quand il s'agit d'investir : terrain, bike park...

Conseil des sages

Un nouveau dossier « Top Secret » : pas d'appel à candidature, choix de l'édile...

Affaires scolaires

Bellac n'attire pas de jeunes populations : fermeture d'une classe, d'une école, d'où rapprochement des classes élémentaires induisant l'achat de structures préfabriquées pour un montant de 20 000 €, menace pour l'avenir sur les maternelles...

Où est le conseil municipal des jeunes ?

Plus d'informations :

<http://www.bellac2020-2026.fr/>

<https://www.facebook.com/ensemblepourbellac20202026/>

L'équipe municipale poursuit ses visites :

-> visites de quartiers :

- en mai : la rte de Curzon, les Singuelles, le Moulin des Pères,

- en juin : la rue de la Liberté, rue des Maisons Neuves, rue des Granges Vignaud...

-> visite du centre-ville dans le cadre de l'opération Petites Villes de Demain,

-> visite de l'hôtel des impôts: la perception n'occupe plus qu'un seul étage, il convient donc d'imaginer l'aménagement futur et rationnel de ce bâtiment qui appartient à la commune,

-> l'équipe municipale s'est également rendue à la Souterraine pour étudier, avec la municipalité sostranienne, le fonctionnement de la piscine, l'aménagement de la place de l'église et la construction du marché couvert, la politique de revitalisation du centre-bourg ...etc...



LA NAVETTE municipale gratuite fonctionne le **MERCREDI MATIN** (des quartiers vers la zone des Couchets), le **SAMEDI MATIN** (des quartiers vers le centre-ville).

Le conseil des sages propose de développer ce service. Mais dans un premier temps, si vous souhaitez bénéficier des services de la navette n'hésitez pas à informer l'accueil de la mairie au 05.55.68.10.61 ou le CCAS au 05.55.68.12.57, (un petit mot, un appel téléphonique).

ORDURES MÉNAGÈRES

Quelle image pour les passants, pour les touristes !



Certes dans certains quartiers nous manquons de containers, nous l'avons à plusieurs reprises expliqué à la communauté de communes Mais rappelons que seules les ordures ménagères doivent être déposées dans ces containers.

Concernant les cartons nous poursuivons le travail avec les grandes surfaces de la commune (certaines ont déjà installé des zones de déballage).

Le projet global suit son cours.

Avec le SYDED et REMPART nous avons installé de nouveaux composteurs dans la zone Carnot, Jean de la Fontaine. Désormais, pratiquement tous les immeubles collectifs sont dotés de composteurs.

Rappelons également que les habitants de Bellac peuvent venir faire broyer leurs branchages aux serres municipales, avenue Foch, (voir les informations pratiques).



ÉCOLES : suite à la suppression d'une classe et d'un dispositif ULIS, tous les élèves de l'élémentaire seront cette année regroupés sur le site des ROCHETTES.

La municipalité a fait installer un bâtiment provisoire pour les réserves et dépôts. La salle Jean Blanzat contigüe sera utilisée pour les activités musicales.

Les locaux de Charles Silvestre serviront à l'accueil de l' ALSH (centre aéré) les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.



Nota - La décision de suppression d'un poste d'assistant d'éducation (AED) au collège et au lycée professionnel a conduit le Maire et le Conseil Municipal à demander à Mme La Rectrice de reconsidérer la position... ce poste étant indispensable au fonctionnement de la vie scolaire de ces deux établissements.



BELLAC insolite : un goût de revenez-y

Agréablement surpris : c'est le sentiment avec lequel sont repartis la plupart des participants à cette flânerie dans les Côtes et le quartier de l'église, samedi 21 mai.

Trois animateurs bénévoles avaient pour mission, en deux heures, de faire découvrir, voire redécouvrir aux courageux promeneurs, le vieux Bellac. Sacré défi !

Jeanne-Marie Principaud était en charge de l'histoire, Claudette Minaret des végétaux, Jacques Gauthier de l'aménagement des Côtes confié par la mairie à Rempart. Chacun s'est acquitté de sa tâche avec passion, suscitant l'intérêt et les questions des marcheurs.

Pour finir, la présentation des Côtes a été l'occasion de proposer aux participants de suivre les aménagements à venir et aussi de donner leur sentiment sur les futurs travaux.

Entre les partisans d'un aménagement rationnel hiératique et les tenants d'un maintien plus erratique des paysages préservant l'âme de ces lieux...les débats risquent d'être animés.

Mais ... c'est aussi cela la démocratie participative .

DES TRAVAUX



L'aménagement des trottoirs de l'avenue de la Libération (1ère tranche) est maintenant terminé.

DORSAL et AXIONE sont en train de terminer l'installation de la fibre .

De gros travaux de RÉPARATION, armoires électriques, carrelages, sont en cours à la PISCINE .

De très gros TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT seront bientôt terminés ; ils concernent tout le réseau de l'abattoir à la station d'épuration, la zone de l'avenue Foch , route de Limoges .

Le montant des travaux s'élève à plus de 500 000 €.

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Mode d'emploi de la Rubrique « Actualités »



Vous avez pu être surpris que la rubrique « Actualités » du site internet n'annonce pas toutes les animations associatives se déroulant à Bellac.

S'agit-il d'une discrimination ? Evidemment non. Néanmoins une explication s'impose : pour des raisons techniques, seules peuvent être prises en compte les annonces qui nous sont envoyées par courriel et comprenant un visuel format PDF et un rédactionnel .

Les annonces sont généralement publiées une quinzaine de jours avant la date de l'événement. Si toutefois cet envoi n'est pas conforme, il n'est pas écarté : le service communication reprend contact .

En clair, le service communication traite toutes les informations qu'il reçoit mais n'a pas la possibilité d'aller les « chercher » n'étant pas assez étoffé pour être certain de ne pas en manquer.

Nous avons délibérément choisi, en fonction de nos possibilités, de faire moins et bien plutôt que plus et mal.

Ainsi , toutes les associations seront traitées de la même façon.

Jean-Yves AUDOUX, conseiller municipal délégué

PRIX DES MAISONS FLEURIES

Le jury départemental visitera Bellac début juillet.

Le jury municipal visitera les jardins de la vingtaine d'inscrits de la ville fin juillet .

